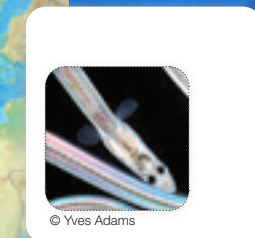
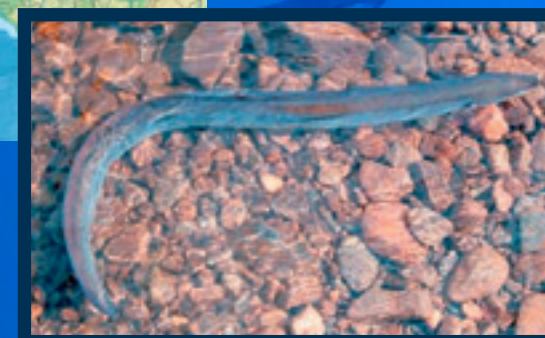


D'autres poissons migrateurs, comme l'anguille européenne, font exactement le contraire. Les petites anguilles (civelles), originaires de la mer des Sargasses au large du Mexique, profitent des courants océaniques pour rejoindre des cours d'eau douce comme la Meuse et ses affluents, y grandir dans des habitats propices bien en amont de leur estuaire et y atteindre l'âge adulte.

En âge de frayer, elles descendent alors le courant et retournent ensuite vers leur lieu de naissance en mer. Jusqu'à présent, le détail de la reproduction de l'anguille reste un mystère et l'homme n'est pas encore parvenu à effectuer la reproduction artificielle.



© Yves Adams

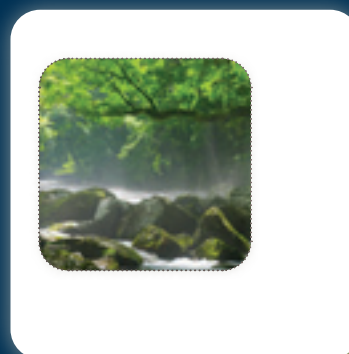


En savoir plus :

Les Etats et Régions riverains du bassin de la Meuse collaborent au sein de la Commission internationale de la Meuse.

Pour de plus amples informations sur les activités de la Commission internationale de la Meuse, visitez le site

www.meuse-maas.be



DOPPIO BE 5489



Esplanade de l'Europe 2
BE-4020 Liège
T +32 4 340 11 40
F +32 4 349 00 83
secre@meuse-maas.be
www.meuse-maas.be

Edition : Commission internationale de la Meuse
Texte : rédigé en collaboration avec "Tekstbureau Met Andere Woorden, Arnhem"



Commission internationale de la Meuse
Internationale Maascommissie
Internationale Maaskommission

Les poissons migrateurs dans la Meuse

Les poissons migrateurs dans la Meuse

La vie extraordinaire du poisson migrateur

Quantité de plantes et d'animaux vivent dans les eaux et sur les rives de la Meuse. Parmi les animaux, les plus remarquables sont certainement les poissons migrateurs. Ces dévoreurs de kilomètres parcourent, deux fois dans leur vie, jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres dans les fleuves. Une première fois de la source à l'embouchure et une deuxième fois, de l'embouchure à la source. Ou l'inverse, selon l'espèce...

Le saumon atlantique par exemple. Ce grand migrateur grandit en pleine mer. Arrivés à l'âge de se reproduire, les saumons entreprennent un voyage de retour vers le lieu de leur naissance pour y frayer. Ils nagent ainsi pendant des centaines de kilomètres à contre-courant jusqu'à trouver des bancs de graviers appropriés pour leur frai, dans certains affluents de la Meuse.

Après l'éclosion des œufs et plusieurs mois de vie en rivière, les alevins se laissent entraîner par le courant vers la mer. Ils y grandissent pour devenir des saumons adultes. Lorsqu'ils sont à leur tour en âge de frayer, ils retrouvent presque sans risque d'erreur le chemin de retour vers l'endroit où ils ont été eux-mêmes conçus.



Union des forces, de la source à l'embouchure

Les poissons migrateurs appartiennent au patrimoine historique de la Meuse. Parmi eux, le saumon atlantique fait l'objet depuis de nombreuses années de programmes de réintroduction de jeunes saumoneaux dans les rivières et ruisseaux en amont du bassin.



Dans les années 1980, les Etats et Régions riverains du fleuve ont commencé à prendre diverses mesures afin d'améliorer la qualité des eaux de la Meuse et de ses affluents. La bonne qualité de l'eau revêt une importance essentielle dans la reproduction et le développement harmonieux des poissons.

Parallèlement, certains barrages ont été équipés d'échelles à poissons efficaces. Dans certains endroits, les zones de frai et de croissance sont à présent protégées, rétablies ou réaménagées. Il subsiste néanmoins malheureusement un trop grand nombre d'obstacles encore infranchissables.



Qu'est-ce qu'une échelle à poissons ?

Une échelle à poissons est un dispositif de contournement ou de franchissement des obstacles. Il existe des échelles à poissons de différents types et dimensions.

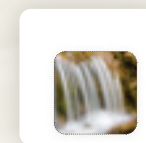


Un chemin plein d'embûches

Le voyage des poissons migrateurs n'est pas un long fleuve tranquille. Outre ses prédateurs de toute nature, les nombreux barrages et écluses sur le cours principal de la Meuse et ses affluents peuvent constituer un réel danger au fil de l'eau.

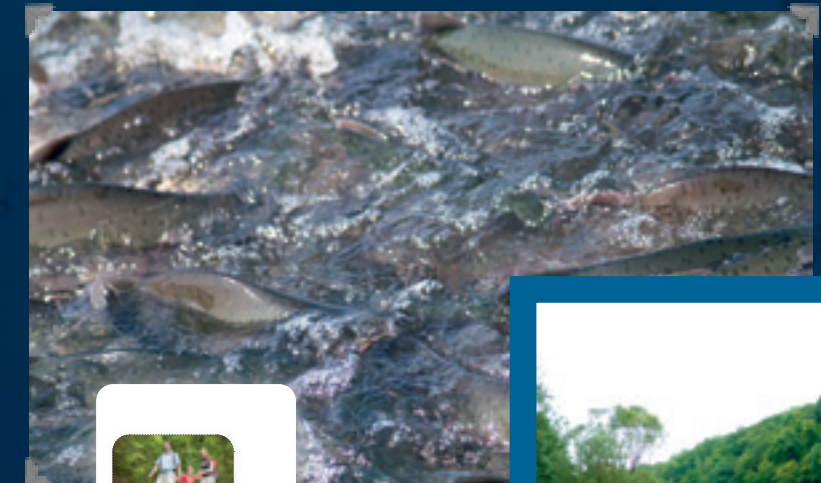
Ces ouvrages, s'ils ne sont pas adaptés pour faciliter leur passage, forment des barrières infranchissables pour les poissons qui remontent le courant. A l'inverse, ceux qui descendent le courant sont parfois aspirés dans les turbines des centrales hydroélectriques qui peuvent mortellement les blesser.

De nombreuses zones de frai et de croissance ont également disparu au cours du temps du fait des transformations des milieux naturels par l'homme (anthropisation).



Ça marche !

Les efforts consentis dans le bassin versant mosan commencent à porter leurs fruits. Les poissons migrateurs arrivent à trouver les échelles à poissons. Il arrive fréquemment que des espèces de poissons qui avaient disparu depuis longtemps fassent leur réapparition. Ces dernières années, des dizaines de saumons ont été signalés, notamment dans la Meuse près de Liège et dans la Roer (Eifelrur, Roer) affluent néerlandais venant d'Allemagne qui débouche dans la Meuse à Roermond.



Et après !

Le succès enregistré encourage la poursuite du travail entamé. Le Plan directeur Poissons migrateurs présente un aperçu du travail encore à accomplir en termes de franchissabilité des obstacles. Il aborde un certain nombre de solutions pour permettre un développement harmonieux des grands migrateurs dans le bassin de la Meuse.

À court terme, les Etats et Régions riverains cherchent à rétablir la franchissabilité du fleuve et des rivières en établissant des passages efficaces au droit des obstacles. Ils étudient encore comment aborder le danger représenté par les turbines hydroélectriques. Le développement, d'une part, de machines non dangereuses lors du passage des poissons et, d'autre part, de dispositifs qui tiennent les poissons migrateurs éloignés et les font passer à une certaine distance des turbines, font également l'objet de recherches approfondies.

Le Plan Poissons migrateurs

Dans le bassin de la Meuse, les Etats et Régions riverains travaillent au retour des poissons migrateurs comme le saumon et l'anguille et favorisent :

- des eaux de meilleure qualité ;
- davantage de dispositif de franchissement piscicole, de plus en plus efficaces ;
- la protection et la restauration des zones de frai et de croissance ;
- des accès plus sûrs, en évitant le passage à travers les turbines des centrales hydroélectriques.